

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 21 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 15 décembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE, Maire.

Etaient présents :

Mr Patrick LAFARGE, Maire

Mmes :, Nathalie DAUNAS, Dominique DUQUERROY, Emeline POUSSARD, Stéphanie LACOSTE, Florence RAYMOND

MM : Didier ANDRIEUX, Eric VERGER, Jean-Luc PLAINFOSSE, Jean-Maurice SABATER, Sylvain CHATAGNER

Excusés : Mme Nadia VINCENT, Mr Bruno GAUTIER, Mr Pierre LEVEQUE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade,
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe,
- Demande de financement auprès du Département au titre des amendes de police pour le projet d'aménagement de la RD 22,
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents, 11 pour.

2 - Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Monsieur Didier ANDRIEUX est nommé secrétaire de séance.

3 - Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade

Monsieur le Maire propose de déterminer le taux de promotion pour les avancements de grade des agents titulaires.

Le conseil approuve la proposition à l'unanimité des présents, 11 pour.

4 - Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a proposé un avancement au grade d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe pour la secrétaire Virginie ROLLET.

La commission personnel a validé cette proposition.

Monsieur le Maire propose au Conseil de créer ce poste afin de valider cet avancement de grade.

Le conseil approuve la proposition à l'unanimité des présents, 11 pour.

5 - Demande de financement auprès du Département au titre des amendes de police pour le projet d'aménagement de la RD 22

Dans le cadre du projet d'aménagement de la traversée de Luchac-Guîtres, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la partie des travaux : Aménagement d'un plateau au niveau de l'école et pose d'écluses.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 28 154,80 € HT (soit 33 785,76 € TTC).

Le conseil approuve la proposition à l'unanimité des présents, 11 pour.

6 - Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire informe que la secrétaire Charène CHATER actuellement en CDD jusqu'au 28 février 2018, sera stagiairisée au 1^{er} mars 2018. Le conseil valide à la majorité, 8 pour, 3 abstentions.
- Projet de création d'appartements dans l'ancienne mairie : le cabinet d'architecte propose de faire 2 appartements : un en haut de 95 m² et un en bas de 50 m².
Le conseil valide le projet d'appartement à l'étage, le local d'en bas accueillera les archives de la Mairie actuellement stockées à l'étage.
- Problème d'infiltration d'eau aux portes d'entrée de la Mairie : un devis va être demandé.
- Le Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac, Monsieur GOURINCHAS, a démissionné. Un nouveau Président a été élu : Monsieur Jérôme SOURISSEAU.
- Deux devis ont été demandés pour la réfection de la toiture des logements du presbytère avec isolation pour une surface de 175 m² :
 Entreprise Beau 25 487 € TTC
 Entreprise Paurion 28 224 € TTC
Un troisième devis va être fait.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30.